

LE SERVICE CIVIQUE

Une mission d'intérêt général + 580€/mois pendant 6 à 12 mois









Le Service Civique c'est:

UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

indemnisée de 6 à 12 mois dans une structure associative et/ou publique.

POUR S'ENGAGER

dans une expérience civique.

POUR DEVELOPPER

Ses compétences et ses connaissances, son réseau et sa confiance en soi.

UNE INDEMNITE MENSUELLE DE 580,62€

Cette indemnité est financée à hauteur de 473,04€ par l'Etat. De plus, les organismes d'accueil versent une prestation dont le montant minimal mensuel est de 107,58€.

IL S'EFFECTUE

auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées, ...).

OU À L'INTERNATIONAL

au sein d'une ONG, d'une association, d'une ambassade....

IL CONCERNE

tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les bénéficiaires RQTH). Sans condition de diplôme, seule la motivation compte!

ÇA DURE COMBIEN DE TEMPS ?

Un engagement d'une durée de 6 à 12 mois non renouvelable. De 24h minimun à 35h par semaine.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

contactez votre conseiller Mission Locale Toulouse mitoulouse.org

Mission Locale Toulouse - Communication | PEC - Service Civique - juillet 2021